



EHPAD GASTON CHARGÉ
Les Termelles

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 18 AVRIL 2016**

Le lundi 18 avril 2016, à 14h30, s'est tenue une réunion du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE à la Salle Polyvalente de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'ABILLY, sous la présidence de Mme BROSSAS.

Assistaient avec voix délibérative

Représentants des résidents

Madame MARNE Marie-Josèphe, service 1^{er} étage

Madame MORIN Madeleine, service 1^{er} étage

Monsieur RIDET Raymond, service Rez de chaussée

Représentants des familles

Madame BROSSAS Eveline

Représentants de l'administration

Madame DAMANGE Isabelle, conseillère municipale de la commune d'Abilly

Représentants du personnel

Madame ROY Lydie, aide-soignante

Assistaient avec voix consultative

Madame RENSON-RAVELOSON Emmanuelle, Directrice

Monsieur GARNIER Philippe, médecin coordonnateur

Madame BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé

Madame DUFY Stéphanie, Responsable des services économiques

Monsieur GUILLOT Anthony, Responsable des admissions et secrétaire du CVS

Madame AYGALLENQ Alexandrine, Psychologue

Madame VIGEANT Catherine, Cadre Supérieur de Santé à l'EHPAD de Ligueil

Absents et excusés

Représentants des résidents

Madame SAUVAGEON Georgette, service 1^{er} étage

Représentants des familles

Madame MAURICE Sylvie

Monsieur GANTIER François

Représentants de l'administration

Monsieur VENAULT Nicolas, conseiller municipal de la commune du Grand-Pressigny

Représentants du personnel

Madame DOURY Christelle, Aide Médico Psychologique

Madame PERRAULT Régine, Infirmière

Voix consultative

Madame MARTINEAU Sandra, Animatrice

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame BROSSAS.

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2015,
- Extrait du compte administratif 2015,
- Bilan des dernières animations et animations à venir,
- Informations diverses,
- Site internet et réseaux sociaux,
- Questions diverses.

1. VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12.10.2015

Le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2015 est approuvé sans remarque ni modification.

2. II – Extrait du compte administratif 2015

Un exemplaire de l'extrait du compte administratif 2015 a été adressé à chaque membre. La page correspondant à la section d'investissement est remplacée par celle distribuée en début de séance.

Madame Stéphanie DUFY en fait la présentation et Madame Emmanuelle RENSON-RAVELOSON en fait les commentaires.

2-1. La section d'investissement

Les recettes prennent en compte l'apport (la subvention du Syndicat Intercommunal), la provision des frais financiers (l'emprunt relatif aux travaux), les amortissements, la subvention des travaux du Conseil Départemental et Régional et l'excédent de l'exercice précédent pour un montant de **2 892 695.94 €**.

Les dépenses prennent en compte l'amortissement des subventions départementales, des provisions gros entretien et des Contrats d'Avenir, des remboursements des emprunts, des frais d'établissement, les acquisitions et les travaux de restructuration pour un montant de **1 128 388.32 €**.

2-2. L'activité d'hébergement

Nombre de journées facturées en 2015 : 41 157

Répartition de la population hébergée en 2015 : - par sexe : 69% de femmes et 31% d'hommes
- origine géographique : 84.96% originaire de l'Indre et Loire et 15.04% des autres départements.

En 2015, il y a eu 39 nouvelles entrées avec une moyenne d'âge de 83 ans, pour 40 sorties. On peut remarquer qu'un tiers de la population hébergée a été renouvelée.

Le GIR moyen pondéré validé par le Conseil Départemental est de 785 en 2015.

2-3. Les résultats de la section d'exploitation EHPAD

- Le groupe 1 : Les recettes sont d'un montant de 4 642 566.86 € et les dépenses représentent 712 625.11 €.

- Le groupe 2 : Les recettes sont d'un montant de 280 751.09 € et les dépenses représentent 3 779 061.15 €.

- Le groupe 3 : Les recettes sont d'un montant de 378 100.83 € et les dépenses représentent 870 461.02 €.

2-4. Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le SSIAD présente pour l'année 2015 un déficit de 8 022.12€ (recettes = 435 168.17 €, dépenses = 443 190.29 €). Un excédent de 965.53 € est intégré correspondant au résultat comptable 2013.

Le solde à affecter est un déficit de 7 056.59 €.

3. Bilan des dernières animations et animations à venir

Madame RENSON-RAVELOSON précise qu'actuellement une seule animatrice assure les animations et que Madame Sandra MARTINEAU est en formation jusqu'en octobre 2016.

Animations passées :

06/03 : Primevères à l'occasion de la fête des grands-mères

10/03 et 21/03 : Atelier expression, projet BEJEPS Animation (Sandra), dans le cadre d'un journal élaboré par les résidents, ils sont acteurs de ce journal.

Jeux pour formuler des phrases les faire exprimer.

Retour : Les résidents sont très intéressés et s'investissent dans le projet.

- 11/03 :** Courses à Descartes
20/03 : Loto Extérieur à la Salle des Fêtes d'Abilly
23/03 : Loto + anniversaires du mois
24/03 : Courses à Châtelleraut
25/03 : Préparation de Pâques + achat chocolats par Soleil d'Automne
29/03 : Petit déjeuner campagnard
30/03 : Atelier pâtisserie
04/04 : Diaporama sur Venise, projet d'Eugénie, stagiaire animation BAC PRO
05/04 et 07/04 : Atelier expression, rédaction journal projet Sandra
08/04 : Cafétéria à Châtelleraut

Animations à venir :

- 25/04 :** Loto + anniversaires
27/04 : Petit déjeuner campagnard
29/04 : Courses à Descartes
28/05 : Ecole de musique de Descartes
03/06 : Repas familles

Des ateliers décors pour le repas familles du 3 juin, sur le thème de la Mer sont programmés.

Points sur des dossiers :

- Suite à l'appel à projet fait par l'Association Soleil d'Automne, la subvention de la Caisse d'Epargne a été reçue au début du mois d'avril 2016. Cette subvention sera consacrée à l'achat d'un jukebox adapté dénommé « borne mélo ». Le Syndicat intercommunal a voté une subvention pour l'Association Soleil d'automne afin de financer une 2^{ème} borne. Madame La Directrice précise que la maintenance des bornes sera à la charge de l'EHPAD.
- Projet d'un séjour aidant-aidé - Le répit des aidants : cette année le séjour sera consacré aux résidents avec une pathologie Alzheimer et de leur aidant (couple, enfant, frère, petit enfant). 9 personnes pourront partir en séjour.
Les séjours se feront en partenariat avec l'ANCV et le fond d'aide VRF – Village Répit Familles.
Un appel à projet du Crédit Agricole a été déposé et s'il est retenu, le prix pour chaque participant serait de 80€ à 90€ pour 6 à 7 jours.
- Le dossier d'accréditation pour les Services civiques (16-25 ans) sera déposé prochainement. A l'acceptation du dossier, 2 à 4 services civiques seront recrutés et interviendront pour des groupes de lecture, des accompagnements de vie culturelle et sociale.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

- Site internet et réseaux sociaux
- Présentation de Mme VIGEANT Cadre Supérieur de Santé à l'EHPAD de Ligueil, qui a le projet de devenir Directrice. Elle participera aux prochaines instances.

- Les tarifs 2016, à partir du 1^{er} avril :

Hébergement

Prix moyen	51.63€ TTC
Chambres individuelles	51.83€ TTC
Chambres doubles avec SDB	48.87€ TTC
Chambres doubles sans SDB	47.38€ TTC
Tarif UPAD	55.84€ TTC
Moins de 60 ans	71.43€ TTC

Dépendance

GIR 1-2	21.93€ TTC
GIR 3-4	13.92€ TTC
GIR 5-6	5.91€ TTC

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Le brushing fait par la coiffeuse a toujours été facturé.
- Une infirmière a fait remonter via Madame BROSSAS, que le travail de la coiffeuse était moins bien fait. On rappelle que certains résidents de l'UPAD peuvent être difficiles à coiffer au vue de leur pathologie.
- Une fille d'une résidente trouve sa mère moins propre qu'au début. Que la résidente prend moins de douche. Madame Laurence BRUNEAU, Cadre de Santé propose de recevoir la famille pour en discuter et trouver une solution.
- L'effectif du week-end est plus bas qu'en semaine. On rappelle qu'il y a une infirmière en plus pour la distribution des médicaments.
- Monsieur Raymond RIDET fait remarquer qu'il n'y a pas beaucoup de personnel pour la toilette, un seul agent. On fait remarquer qu'avec la toilette évaluative, on met à la disposition des résidents le nombre d'agent nécessaire et que le personnel est ici pour aider les résidents et non faire à la place d'eux.
- Monsieur Raymond RIDET fait également remarquer l'odeur, des fois désagréables au niveau du Rez-de-Chaussée. L'établissement va étudier le problème et essayer de trouver une solution.
- Au matin, le secrétariat a eu un appel concernant les tarifs des chambres doubles avec SDB, qui serait élevé. Madame Emmanuelle RENSON-RAVELOSON rappelle que ce sont des chambres neuves et plus spacieuses et que la proposition des tarifs faite au dernier CVS le 12/10/2015 était HT.

La séance est levée à 16H00.

Le secrétaire,

A. GUILLOT

La Présidente,

E. BROSSAS

Destinataires : les membres du Conseil de la Vie Sociale (Titulaires et Suppléants)

Affichage à l'attention des familles : Point info Rez-de-Chaussée